



Commune de Plan-les-Ouates
Conseil municipal

MOTION

Installation de caméras dans le périmètre immédiat des déchetteries communales

Considérant :

Le peu de respect d'une partie de la population pour les déchetteries mises à sa disposition, pourtant dotées d'informations et de recommandations claires et précises quant à la nature des déchets recueillis ;

Les dépôts de déchets en tous genres ou de matériel encombrant hors des emplacements qui leurs sont dévolus, de plus, souvent en dehors des horaires autorisés ;

Le fait que la Commune a déjà largement informé la population par le biais de son site internet ou de son magazine dédié à la collecte des déchets ;

La mauvaise image donnée à notre Commune qui fait des efforts conséquents en matière de tri et de récupération des déchets ;

Le nombre d'infractions qui demeurent sans suite par impossibilité d'identification des auteurs et ce malgré le travail effectué par les collaborateurs de l'administration communale ;

Les résultats positifs obtenus à la déchetterie de l'Abérieu depuis l'installation d'un système de surveillance des lieux par caméras vidéo ;

Le fait que ces caméras ont pu prouver que des particuliers, domiciliés ou non sur la Commune, mais également des entreprises, utilisent nos déchetteries de façon inappropriée pour se délester de déchets qui devraient être insérés à l'intérieur des containers mis à disposition, ou amenés dans des espaces de récupération cantonaux ;

Les frais et surcoûts engendrés par les levées et les nettoyages supplémentaires nécessités par ces dépôts non conformes ;

La péjoration du sentiment de sécurité, la diminution du sentiment de respect et de bien vivre ensemble de la population exposée à ces tas d'ordures

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif

par 19 oui et 1 non

1. De présenter au Conseil municipal, dans les meilleurs délais, un projet de délibération permettant l'acquisition et l'installation de caméras dans le périmètre immédiat d'une à deux déchetteries communales, afin de mettre un terme aux agissements récurrents susmentionnés et de tester l'efficacité d'un tel système en milieu urbain.
2. En plus, d'étudier la possibilité de mesures complémentaires à la vidéosurveillance.

Véronique Dubois
Cédric Epenoy
Michel Favre
Pierre-Alain Gaud
Pierre-Antoine Rieben
Roberto Righetti
Thomas Veillet
(PLR)

Alexandra Saas
Francis Valentin
Olivier Monnerat
Roberto Di Giorgio
(MCG)

Philippe Rochetin
Robert Chal
Vincent Gillet

**Commune de Plan-les-Ouates
Conseil municipal****MOTION****Installation de caméras dans le périmètre immédiat des déchetteries communales****Considérant :**

Le peu de respect d'une partie de la population pour les déchetteries mises à sa disposition, pourtant dotées d'informations et de recommandations claires et précises quant à la nature des déchets recueillis ;

Les dépôts de déchets en tous genres ou de matériel encombrant hors des emplacements qui leurs sont dévolus, de plus, souvent en dehors des horaires autorisés ;

Le fait que la Commune a déjà largement informé la population par le biais de son site internet ou de son magazine dédié à la collecte des déchets ;

La mauvaise image donnée à notre Commune qui fait des efforts conséquents en matière de tri et de récupération des déchets ;

Le nombre d'infractions qui demeurent sans suite par impossibilité d'identification des auteurs et ce malgré le travail effectué par les collaborateurs de l'administration communale ;

Les résultats positifs obtenus à la déchetterie de l'Abérieu depuis l'installation d'un système de surveillance des lieux par caméras vidéo ;

Le fait que ces caméras ont pu prouver que des particuliers, domiciliés ou non sur la Commune, mais également des entreprises, utilisent nos déchetteries de façon inappropriée pour se délester de déchets qui devraient être insérés à l'intérieur des containers mis à disposition, ou amenés dans des espaces de récupération cantonaux ;

Les frais et surcoûts engendrés par les levées et les nettoyages supplémentaires nécessités par ces dépôts non conformes ;

La péjoration du sentiment de sécurité, la diminution du sentiment de respect et de bien vivre ensemble de la population exposée à ces tas d'ordures.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif

1. De présenter au Conseil municipal, dans les meilleurs délais, un projet de délibération permettant l'acquisition et l'installation de caméras dans le périmètre immédiat des déchetteries communales, afin de mettre un terme aux agissements récurrents susmentionnés.

Véronique Dubois

Cédric Epenoy

Michel Favre

Pierre-Alain Gaud

Pierre-Antoine Rieben

Roberto Righetti

Thomas Veillet

(PLR)

PLR-PLO – 15 03 2017

Alexandra Saas

Francis Valentin

Olivier Monnerat

Roberto Di Giorgio

(MGC)

Philippe Rochetin

Robert Chal

Vincent Gillet

MOTION – EXPOSE DES MOTIFS

Installation de caméras dans le périmètre immédiat des déchetteries communales

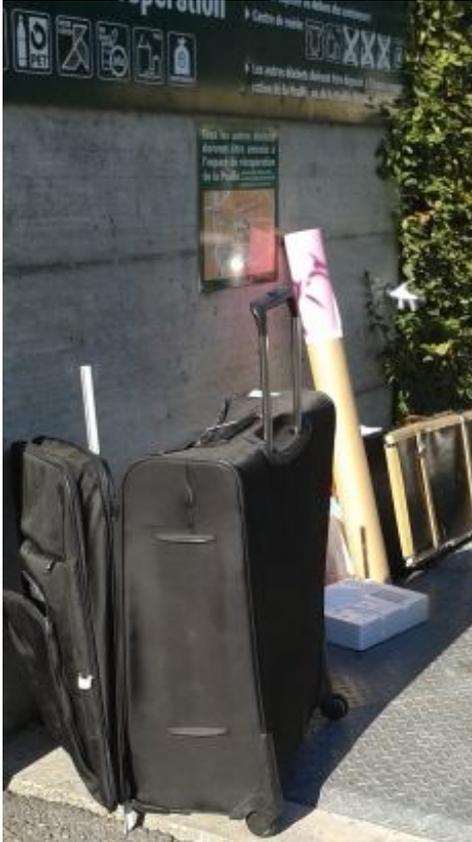
Une image vaut mille mots.

(Confucius Homme d'Etat et philosophe chinois, né en -551).

Haut du ch. de Vers :



Bas du ch. de Vers :





Arare :



Milice :



Migros :



Voirets :



Mère-Voie :



Salle du Vélodrome :



Rte du Vélodrome – immeuble noir :



Rte du Vélodrome - bas :

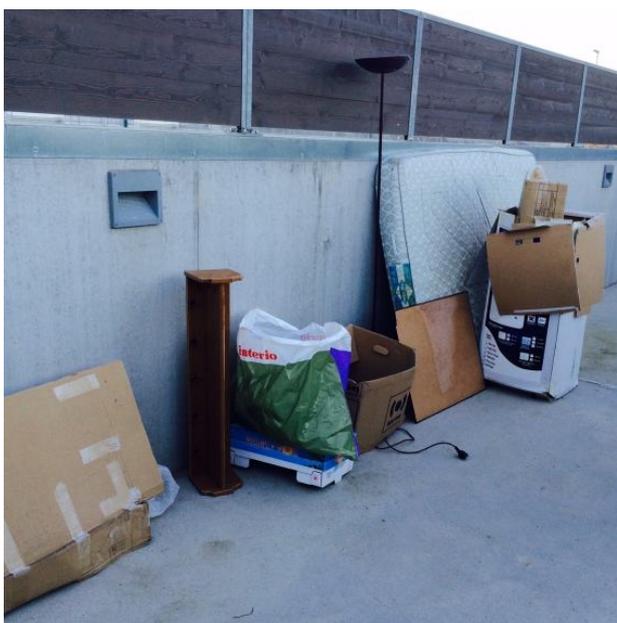


Trèfle-Blanc :





Cherpines :



Exemple résolu à l'Abérieru :

